



Réponse du Conseil communal au Conseil général concernant l'interpellation no 14-606 du groupe PLR intitulée « Tags un jour, tags toujours. Non, ce n'est pas une fatalité ! »

(Du 15 octobre 2014)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En date du 29 avril 2014, le Groupe PLR, par M. Jean Dessoulavy et consorts, a déposé l'interpellation intitulée «Tags un jour, tags toujours. Non, ce n'est pas une fatalité !» dont le contenu est le suivant :

« Neuchâtel est une ville qui rayonne et qui vit ces dernières années les plus beaux moments de son parcours de cité à taille humaine de son époque contemporaine avec l'accueil du principal artepilage de l'Exposition nationale de 2002, les festivités splendides liées à son Millénaire en 2011 et cette année des célébrations plus modestes en termes de spectacles et feux d'artifices, mais tout aussi fortes en termes d'image et d'appartenance avec les célébrations liées à sa Charte de franchises.

Alors tout va bien. Oui Madame la Marquise, tout va bien, tout va très bien, juste peut-être un petit quelque chose du côté des murs de votre noble cité, juste au pied de votre Château.

Ah oui mais de quoi s'agit-il ?

Et bien en fait, il s'agit d'un article qui en 2006 n'avait, souvenez-vous, pas du tout fait plaisir à Votre Majesté. Il était paru à la une d'un quotidien de couleur orange que beaucoup de vos concitoyens lisent avec ferveur le matin au moment de leur première pause café dans les rues de vos bourgs. Je veux parler de cet article paru le 28 octobre 2006 prétendant que votre cité ne nettoyait plus ses murs et ayant même l'outrecuidance de titrer à la une « Neuchâtel : la ville la plus taguée de Suisse ».

Ce coup d'alerte lancé il y a huit ans a heureusement porté ses fruits puisque le monde associatif a pris ses responsabilités avec la création en 2008 d'un Comité anti-tags qui s'est fédéré en 2010 en Association Neuchâtel Sans Tags.

Elle vise depuis à impulser des actions de sensibilisation au centre-ville et accompagner les autorités dans leurs actions qui seraient engagées en inventoriant par exemple les rues ou bâtiments touchés par les adeptes du spray sauvage.

Et justement, les autorités ont pris leurs responsabilités. La motion interpartis, déposée en juin 2009 et adoptée à l'unanimité, demandait aux autorités de mettre en place une stratégie volontariste pour lutter efficacement contre les tags qui détériorent les bâtiments de la ville et assurer un nettoyage de ceux-ci. Le Conseil communal a également clairement marqué sa volonté d'agir et à l'été 2010 a constitué un collectif de travail réunissant autorités et citoyens pour lutter contre la problématique des tags sauvages. Il a accompagné la création en avril 2011 d'une nouvelle association VillaBlanca portée par la ville, l'Association Neuchâtel Sans Tags (ANST) et la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN).

Créée pour se substituer à la ville dans son accompagnement urbain, VillaBlanca a eu comme objectif avoué au moment de sa création d'être opérationnelle dès 2012. Pour cela, l'association, afin de couvrir ses charges opérationnelles et administratives, a besoin de compter sur la fidélisation de 200 à 250 abonnements. A ce jour, elle n'en compte qu'une quarantaine ce qui est clairement insuffisant pour assurer une opération équilibrée. Sans vouloir faire de la chasse aux sorcières, il est clair que certains engagements n'ont pas été tenus, en particulier du côté de certains membres de la CIN qui avaient au départ été convaincus de la démarche et qui ont renoncé par la suite ce qui semble expliquer au final ce faible nombre d'abonnés à Villablanca.

Le Conseil communal peut-il nous apporter des précisions quant à la politique qu'il entend mener pour faire face à ce défi de société et en profiter pour répondre à la motion interpartis 09-303 du 8 juin 2009 ?

Notre groupe est bien conscient qu'un premier pas a été fait avec l'initiation de cette collaboration à trois suite à la création de VillaBlanca mais a clairement le sentiment qu'une nouvelle dynamique doit maintenant être engagée pour trouver une solution à cette question de nettoyage des rues tout en l'accompagnant d'une politique de sensibilisation.

Notre ville doit rebondir dans ce dossier qui est directement lié à l'image de notre cité millénaire ».

Le présent texte tient lieu de développement écrit. Dès lors, en application de l'article 57 du Règlement général, la réponse est apportée sous la même forme.

1. Historique

Suite à l'acceptation en juin 2009 par votre Autorité d'une motion interpartis demandant l'étude et la mise sur pied d'une véritable stratégie de lutte contre les tags et autres graffitis, un groupe de travail a été officiellement institué début 2010. Piloté par la direction de l'Urbanisme, il a évolué en comité de pilotage et comprenait également des représentants de l'Association Neuchâtel Sans Tags (ANST) et de la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN). En 2011, la Fédération Neuchâteloise du Commerce Indépendant de Détail (CID) a également intégré ce comité de pilotage.

Dans ce cadre, de nombreux dispositifs réalisés dans d'autres villes ont été étudiés, de façon à déterminer les conditions nécessaires à leur réussite. Grâce à l'ANST, une abondante documentation a été récoltée sur les stratégies déployées par de nombreuses métropoles suisses en matière de lutte contre les tags.

La Ville de Neuchâtel ayant mis en place en 2008 une politique d'élimination des tags des bâtiments et des espaces publics, avec des moyens financiers inscrit dans les budgets de fonctionnement, il a été admis que le défi principal concernait le patrimoine privé. Les membres du comité de pilotage ont par ailleurs constaté que la situation des bâtiments publics s'était considérablement améliorée.

Par contre, il a été constaté que la situation était différente concernant les bâtiments privés et que nombre de propriétaires étaient découragés par la problématique des tags. Le comité de pilotage a estimé qu'il fallait se concentrer sur les bâtiments privés et proposer à leurs propriétaires une solution abordable, efficace et pragmatique.

Pour favoriser l'émergence d'une solution, la Direction de l'urbanisme a confié à l'ANST l'élaboration d'un concept de lutte contre les tags, au profit des propriétaires privés, qui permet de nettoyer rapidement et en continu tout nouveau tag apparaissant sur un bâtiment privé. Le comité de pilotage a accompagné ce processus et il a finalement validé le dispositif proposé grâce aux recherches et à l'expertise de l'ANST.

Pour prendre en charge le fonctionnement stratégique et opérationnel du dispositif de nettoyage, l'Association VillaBlanca a, par la suite, été créée le 5 avril 2011 par la Ville de Neuchâtel, la Chambre immobilière neuchâteloise et l'Association Neuchâtel Sans Tags qui unissaient leurs efforts pour lutter contre les tags.

Dès le mois de juin 2011, une campagne d'information, d'adhésion et de recherche de fonds a été lancée. Les acteurs du monde économique et de l'immobilier ont été invités à devenir membres de VillaBlanca.

2. Un dispositif durable d'élimination des tags

L'association VillaBlanca a élaboré un concept de lutte contre les tags, au profit des propriétaires privés, qui permet de nettoyer rapidement et en continu tout nouveau tag apparaissant sur un bâtiment. Le dispositif a été mis en œuvre au printemps 2012.

Il propose deux types d'abonnements forfaitaires aux propriétaires pour 360 francs par an, une entreprise spécialisée engagée par VillaBlanca, en l'occurrence Edel's, intervient aussi souvent que nécessaire et recouvre les tags avec une peinture de couleur appropriée inoffensive pour le support comme pour l'environnement. Il s'agit de l'abonnement bleu. Le jaune propose – pour 720 francs par an – un traitement des surfaces qui ne peuvent être peintes comme la pierre naturelle par exemple. Ces surfaces sont ainsi protégées par un vernis spécial incolore et invisible qui est déposé puis remplacé pour éliminer un tag.

Le montant payé pour ces abonnements est déductible fiscalement du revenu imposable au titre des frais d'entretien.

Pour les 100 premiers propriétaires qui concluaient un abonnement pour des bâtiments nécessitant une remise en état initiale, il était prévu un subside pouvant aller jusqu'à 1'000 francs.

Le concept de prévention et d'élimination proposé par VillaBlanca a pour objectif de faire disparaître les tags systématiquement et rapidement. L'objectif est de permettre à la ville de conserver une atmosphère agréable et aux habitants, comme aux visiteurs, de s'y sentir à l'aise. Le patrimoine est ainsi préservé et mis en valeur. Outre l'effet esthétique et la diminution du sentiment d'insécurité, le nettoyage en continu a aussi un effet dissuasif indéniable sur les tagueurs qui voient leurs traces disparaître très rapidement, les privant ainsi de leur satisfaction principale.

Edel's a été chargé de l'élimination des tags. Cette entreprise est rémunérée en proportion des engagements faits sur le terrain.

La Fédération des entreprises romandes Neuchâtel (FER Neuchâtel) a été choisie pour héberger le dispositif VillaBlanca et en assurer la gestion administrative.

Les acteurs du monde économique et de l'immobilier ont été invités à devenir membres de VillaBlanca. Notre ville n'a pas ménagé ses forces dans le lancement de ce projet novateur. Sa réussite dépendait cependant également de l'engagement des propriétaires d'une part et des acteurs privés d'autre part.

Mettre en valeur le patrimoine de la ville et lutter contre les tags nécessitent en effet l'établissement d'un partenariat entre les différents acteurs de la société : collectivités publiques, propriétaires privés et entreprises. VillaBlanca est une association qui a pour objectif de favoriser et de concrétiser précisément ce partenariat.

Dans cet esprit, notre Conseil s'est engagé à soutenir l'association à raison de 25'000 francs annuels pour le fonctionnement de l'association, soit la moitié du budget de fonctionnement. L'autre part devant être financé par des acteurs privés. Ce montant est financé dans le budget, rubrique « Net. Des graffitis et incivilités ». Un montant d'impulsion de 100'000 francs a aussi été décidé pour encourager les premiers nettoyages liés aux 100 premiers abonnements en cas de remise en état initiale du bâtiment. A noter que les abonnements doivent financer les interventions liés à l'élimination des tags.

3. Mise en œuvre et résultats

Le lancement officiel a été réalisé en 2012 à l'occasion du Salon de l'Immobilier NEuchâtelois (SINE).

Un site internet a été mis en ligne : www.villablanca.ch

Dans l'esprit du partenariat novateur qui fonde la démarche initiée, VillaBlanca a par ailleurs été présent lors de chaque Salon de l'Immobilier NEuchâtelois depuis 2011. Une conférence-débat publique a été organisée en 2012 sur le thème : vers un dispositif durable de prévention et d'élimination des tags. Le stand de la CIN a systématiquement fait la promotion de l'offre proposée par VillaBlanca.

Lors de la mise en œuvre, environ 6000 courriers ont été envoyés aux propriétaires et gérants de bâtiments sis sur le territoire communal. Deux conférences de presses ont été organisées entre 2011 et 2012. Le document d'information sur le dispositif a été encarté dans « Vivre la ville ! ». La CIN a largement informé ses membres dans son journal « CINinfo ». Les médias locaux et romands ont largement relayé l'offre de VillaBlanca jusqu'en 2013.

Malgré ces nombreuses actions de communication et de promotions, seule une quarantaine d'abonnements ont été acquis depuis 2012.

Force est de constater que le dispositif n'a pas réussi à susciter l'adhésion souhaitée, et cela malgré de nombreuses démarches, entreprises tant auprès des acteurs privés que des propriétaires, à travers la CIN. Si l'accueil s'est révélé à chaque fois positif, il faut néanmoins constater que cela ne s'est pas traduit par un soutien financier ou une adhésion à l'association. Des actions de relances n'ont pas permis de modifier la dynamique suscitée par le dispositif VillaBlanca. Il s'en est évidemment suivi une grande déception auprès des porteurs du projet, inversement proportionnelle aux importants efforts consentis depuis 2012 pour concevoir un dispositif et le mettre en œuvre.

Les raisons de cet échec restent néanmoins relativement difficiles à comprendre. L'intéressant partenariat public-privé entre l'ANST, la CIN et la Ville, la qualité du dispositif proposé ainsi que les actions de promotions réalisées auraient dû susciter des effets plus bien plus positifs.

Il faudra certainement du recul pour évaluer finement les causes de cet échec. La problématique des tags est complexe et il n'existe pas de recette(s) miracle(s). Rien n'est jamais acquis dans le domaine. Force est de constater qu'un des principaux défis, pour la collectivité au sens large, réside dans sa capacité de ne pas se résigner face à ce type de phénomène urbain polymorphe, et auquel il est difficile de trouver des solutions simples, unilatérales ou uniquement sécuritaires. Il s'agit de constamment s'employer à apporter des réponses cohérentes et consistantes pour faire face à cette problématique qui cristallise d'importants enjeux sociétaux, par ailleurs largement décrits dans la littérature de la sociologie et de la psychologie sociale.

Pour revenir au dispositif proposé par VillaBlanca, il n'est certainement pas à exclure que, bien que salué par tous dans sa philosophie, il n'était en fait pas véritablement le bienvenu auprès des acteurs de la branche, puisqu'il remettait potentiellement en cause les étroites relations économiques existantes entre les gérances, les propriétaires et les entreprises de peinture.

Une autre raison qui pourrait expliquer le faible intérêt rencontré auprès des propriétaires pourrait simplement être la présence d'une contradiction de posture, présente au sein de la société, entre le discours largement répandu consistant à dire « on est contre les tags » et la pratique réelle des acteurs concernés qui se traduirait par l'axiome « plutôt encore vivre avec s'il faut passer à la caisse ». Finalement, pour un certain nombre d'acteurs, les tags pourraient se révéler être plus un sujet de discussion social et médiatique, qu'un véritable problème de société qui nécessiterait une action consistante et concertée entre les acteurs publics et privés. Par contre, il semble qu'au sein de la population, une attente forte repose sur la collectivité concernant l'élimination des tags de ses bâtiments et des espaces publics.

4. Conclusion

S'il faut clairement dire que le dispositif VillaBlanca ne rencontre pas les résultats escomptés au départ, il n'en reste pas moins qu'il n'aura pas été inutile, loin de là. La thématique des tags a été intégrée dans les procédures des Services communaux de manière plus transversale et les interventions pour éliminer les tags se font au plus vite, ce qui n'était pas le cas avant VillaBlanca. La Ville s'est employée à appliquer les principes préconisés aux privés.

D'autre part, les relations de confiance nouées entre les fondateurs et partenaires de VillaBlanca depuis 2011 ont permis de créer un espace de réflexions commun et d'échanges utiles pour l'avenir.

Exemples d'effets bénéfiques de l'expérience acquise, nous contactons à présent directement les propriétaires lorsque des murs privés tagués pourraient être mis en valeur et participer ainsi au rayonnement de la ville. C'est le cas au centre-ville.

A ce jour, il est probable que VillaBlanca cesse d'offrir au printemps 2015 le dispositif présenté depuis 2012. La décision sera prise d'ici à la fin de l'année.

Quoiqu'il en soit, nous tenons officiellement à remercier nos partenaires de leurs engagements et de la qualité du travail effectué ensemble. Si le résultat ne répond pas aux objectifs fixés, le processus initié est innovant et de qualité. Grâce à l'impulsion de l'ANST en particulier, la thématique des tags est aujourd'hui mieux comprise à Neuchâtel de même que la nécessité qu'une réponse durable y soit apportée, mieux intégrée au sein de l'Administration communale.

Concernant la problématique des bâtiments privés, une réflexion est initiée pour étudier la possibilité d'agir au niveau cantonal afin que l'assurance « bâtiments » de l'ECAP puisse proposer aux propriétaires une assurance complémentaire contre les tags.

De manière générale, nous entendons poursuivre l'engagement partenarial mis en œuvre avec l'ensemble des acteurs présents au sein de VillaBlanca.

Le Conseil communal est mû par la volonté de valoriser le patrimoine et de renforcer la qualité des espaces publics, que ce soit par la mise en lumière de la ville, en garantissant sécurité et propreté à travers des actions de proximité, ou encore par la présence d'animations culturelles de qualité, ainsi que par la mise à disposition de mobiliers urbains adaptés aux besoins de la population.

L'élimination des tags est une des mesures de la lutte contre les incivilités et il est nécessaire de s'y employer inlassablement pour en préserver l'espace public, le valoriser et y favoriser un sentiment de sérénité, d'ouverture et de convivialité.

Plus généralement, et comme exprimé dans le cadre de la stratégie de développement et de valorisation du centre-ville, nous avançons vers le 40^{ème} anniversaire de la zone piétonne, avec l'ambition de positionner qualitativement Neuchâtel sur la carte nationale et internationale.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de prendre acte de la présente réponse à l'interpellation 14-606.

Neuchâtel, le 15 octobre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente,

Le vice-chancelier,

Christine Gaillard

Bertrand Cottier

